

Liste des décisions adoptées au cours de la 1383<sup>ème</sup> réunion

ÉTAT (Fiche pays)	AFFAIRE PRINCIPALE (Arrêt CEDH)	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Presse CEDH)	ARRÊT DÉFINITIF LE	PROBLÈMES SOULEVÉS	ÉTAT D'EXÉCUTION	DÉCISIONS ADOPTÉES
BOSNIE-HERZÉGOVINE	<i>Sejdić et Finci</i> (groupe)	Lien	22/12/2009	<b>Discrimination fondée sur des considérations ethniques</b> en raison de l'impossibilité pour les personnes non affiliées à l'un des « peuples constitutants » (bosniaques, croates ou serbes) de se porter candidat aux élections de la Chambre des Peuples et à la Présidence.	Lien	<b>Décision</b>
BULGARIE	<i>Organisation Macedonienne Unie Ilinden et autres</i> (groupe)	Lien	19/04/2006	<b>Refus injustifiés des tribunaux d'enregistrer une association</b> visant « la reconnaissance de la minorité macédonienne de Bulgarie ».	Lien	<b>Décision</b>
BULGARIE	<i>Velikova</i> (groupe)	Lien	04/10/2000	<b>Usage excessif de la force</b> par les forces de l'ordre ; ineffectivité des enquêtes.	Lien	<b>Décision</b>
CROATIE	<i>Statileo</i> (groupe)	Lien	10/10/2014	<b>Restrictions légales à l'usage de propriétés par les propriétaires</b> , y compris par le biais d'un système de contrôle des loyers pour les appartements soumis à des baux protégés.	Lien	<b>Décision</b>
GÉORGIE	<i>Identoba et autres</i> (groupe)	Lien	12/08/2015	<b>Absence de protection contre des attaques homophobes</b> lors de manifestations.	Lien	<b>Décision</b>
GÉORGIE	<i>Merabishvili</i>	Lien	28/11/2017	<b>Absence de décisions suffisamment motivées des juridictions nationales</b> pour maintenir en détention provisoire le requérant, ancien Premier ministre et ministre de l'Intérieur, et utilisation de la détention provisoire par le Procureur général pendant cette période pour un motif illégitime visant à faire pression sur le requérant afin qu'il fournisse des informations sur des questions sans rapport avec l'affaire pénale engagée contre lui (violations de l'article 5 § 3 et de l'article 18 combiné avec l'article 5 § 1).	Lien	<b>Décision</b>
GRÈCE	<i>M.S.S.</i> (groupe) <i>Rahimi</i> (groupe)	Lien Lien	21/01/2011 05/07/2011	<b>Conditions de détention des demandeurs d'asile et migrants en situation irrégulière (y compris des mineurs)</b> et absence de recours effectif pour se plaindre des conditions de détention ; conditions de vie des demandeurs d'asile ; absence de recours effectifs contre l'expulsion en raison des lacunes de la procédure d'asile.	Lien Lien	<b>Décision</b>
HONGRIE	<i>Baka</i> (groupe)	Lien	23/06/2016	<b>Absence de droit d'accès à un tribunal</b> pour contester la cessation prématurée du mandat des requérants respectivement en tant que le président (Baka) et vice-président (Erményi) de la Cour suprême. Violation du <b>droit à la liberté d'expression</b> (Baka).	Lien	<b>Décision</b>
HONGRIE	<i>Gubasci</i> (groupe)	Lien	28/09/2011	<b>Traitements inhumains ou dégradants par des policiers</b> et/ou absence d'enquête effective à cet égard.	Lien	<b>Décision</b>
IRLANDE	<i>McFarlane</i> (groupe)	Lien	10/09/2010	<b>Absence de recours effectif au titre de la durée excessive des procédures judiciaires.</b>	Lien	<b>Décision</b>
ITALIE	<i>De Tommaso</i>	Lien	23/02/2017	<b>Défaut de prévisibilité de la législation</b> régissant l'application de mesures de prévention spéciales à des personnes en raison de leur dangerosité sociale alléguée et absence d'audience publique.	Lien	<b>Décision</b>
ITALIE	<i>Talpis</i>	Lien	18/09/2017	<b>Manquement des autorités à leur obligation d'évaluer en temps utile le risque d'atteinte à la vie engendré par une situation de violence domestique</b> ; absence de réponse diligente donnée à des actes de violence domestique et défaillances dans la protection des femmes contre la violence domestique.	Lien	<b>Décision</b>
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	<i>Ozdił et autres</i>	Lien	11/09/2019	<b>Transfert extrajudiciaire de personnes vers la Turquie</b> , au mépris du droit national et international.	Lien	<b>Décision</b>
ROUMANIE	<i>Bălșan</i>	Lien	23/08/2017	<b>Manquement des autorités à leur obligation de protéger de manière effective contre des actes de violence domestique</b> et action insuffisante pour combattre efficacement ce phénomène répandu.	Lien	<b>Décision</b>

COMITÉ DES MINISTRES – Surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme – Affaires examinées lors de la 1383<sup>ème</sup> réunion (DH)

ÉTAT (Fiche pays)	AFFAIRE PRINCIPALE (Arrêt CEDH)	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Presse CEDH)	ARRÊT DÉFINITIF LE	PROBLÈMES SOULEVÉS	ÉTAT D'EXÉCUTION	DÉCISIONS ADOPTÉES
ROUMANIE	<i>E.B.</i>	<a href="#">Lien</a>	19/03/2019	Violation de l'obligation positive de l'État d'appliquer effectivement un système de droit pénal sanctionnant tout acte sexuel non consenti, en particulier lorsque les victimes sont des enfants et des personnes souffrant d'un handicap psychosocial.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
	<i>M.G.C. (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	15/06/2016			
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Géorgie (I) c. Fédération de Russie</i>	<a href="#">Lien</a>	14/09/2009	<b>Diverses violations liées à l'arrestation, la détention et l'expulsion collective de la Fédération de Russie de ressortissants géorgiens en 2006-2007.</b>	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Temoins de Jehovah de Moscou et autres</i>	<a href="#">Lien</a>	22/11/2010	<b>Dissolution de la communauté religieuse requérante et interdiction de son activité</b> , entraînant l'impossibilité pour les individus de manifester leur religion et de mener des activités indispensables à leur pratique religieuse. <b>Refus de réenregistrer l'organisation religieuse</b> et dispersion d'une cérémonie religieuse pacifique à laquelle des Témoins de Jéhovah de différentes congrégations ont participé.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
	<i>Krupko et autres</i>	<a href="#">Lien</a>	17/11/2014			
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Kudeshkina</i>	<a href="#">Lien</a>	14/09/2009	<b>Révocation d'une juge en raison de déclarations critiques aux médias concernant le système judiciaire.</b>	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Oao Neftyanaya Kompaniya Yukos</i>	<a href="#">Lien</a>	08/03/2012 15/12/2014	<b>Violations concernant les procédures fiscales</b> et d'exécution engagées à l'encontre de la société requérante pétrolière ayant abouti à sa liquidation en 2007.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Svinarenko et Slyadnev (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	17/07/2014	<b>Traitement dégradant des requérants en raison de leur placement dans une cage en métal à l'intérieur du prétoire au cours des procédures pénales</b> ou dans le centre de détention provisoire dans le but de participer, par le biais d'un lien vidéo, aux audiences concernant la détention.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
TURQUIE	<i>Bati et autres</i>	<a href="#">Lien</a>	03/09/2004	<b>Mauvais traitement par la police et la gendarmerie</b> ; enquêtes ineffectives.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
TURQUIE	<i>Kavala</i>	<a href="#">Lien</a>	11/05/2020	<b>Détention injustifiée et prolongée du requérant sans soupçon raisonnable</b> et dans le but inavoué de le réduire au silence	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
TURQUIE	<i>Taşkin et autres (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	30/05/2005	<b>Non-respect des décisions de justice nationales</b> concernant l'annulation du permis d'exploitation d'une mine d'or et la fermeture de centrales thermiques pour des raisons environnementales.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
UKRAINE	<i>Merit (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	30/03/2005	<b>Durée excessive des procédures pénales et civiles</b> et absence de recours effectif.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
	<i>Svetlana Naumenko (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	30/06/2004			
UKRAINE	<i>Nevmerzhitsky (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	12/10/2005	<b>Mauvaises conditions de détention</b> et défaut d'accès à des soins médicaux adéquats.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
	<i>Yakovenko (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	25/01/2008			
	<i>Logvinenko (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	14/01/2011			
	<i>Isayev (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	28/08/2009			
	<i>Melnik (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	28/06/2006			
UKRAINE	<i>Oleksandr Volkov (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	27/05/2013	<b>Diverses violations liées à l'indépendance et l'impartialité du judiciaire</b> ; procédure disciplinaire inéquitable contre un juge.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
UKRAINE	<i>Yuriy Nikolayevich Ivanov</i>	<a href="#">Lien</a>	15/01/2010	<b>Non-exécution de décisions judiciaires internes</b> contre l'État ou les entreprises publiques.	<a href="#">Lien</a>	<b>Décision</b>
	<i>Zhovner (groupe)</i>	<a href="#">Lien</a>	29/09/2004			
	<i>Burmych et autres</i>	<a href="#">Lien</a>	12/10/2017			